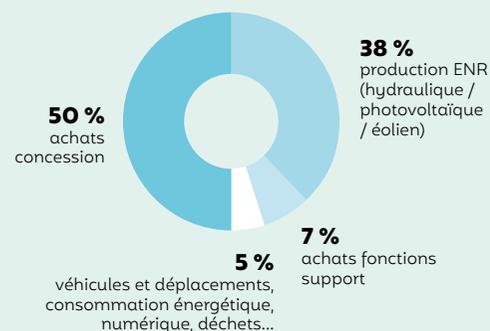


REPÈRES 2023

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

(BEGES /méthode ADEME):

148 000 t eq CO₂*



INTENSITÉ CARBONE

9,7 g eq CO₂* par kWh produit

(versus 52 g intensité carbone de la production électrique française)

ÉMISSIONS ÉVITÉES

677 000 t eq CO₂*

PUITS DE CARBONE DU DOMAINE CONCÉDÉ DE LA CONCESSION

3,3 Mt de CO₂ stockés

(base 12 700 hectares de foncier terrestre avant loi d'aménagement du Rhône du 28/02/2022)

NOS 4 LEVIERS DE DÉCARBONATION

à horizon 2030

1

MAÎTRISER L'EMPREINTE CARBONE DU PHOTOVOLTAÏQUE ET DE L'ÉOLIEN

Enjeu: se doter d'un facteur d'émissions de GES propre à chaque parc

Objectif:

- 30 000 t eq CO₂*



2

DÉCARBONER LES PROJETS ET LES ACHATS

Enjeu: réduire les émissions GES de nos projets et nos achats

Objectif:

- 23 600 t eq CO₂*



3

DÉCARBONER LES DÉPLACEMENTS

Enjeu: réduire la consommation de carburants, atteindre 50% de la flotte électrifiée et optimiser les déplacements

Objectif:

- 1 000 t eq CO₂*



4

POURSUIVRE LE PLAN DE SOBRIÉTÉ

Enjeu: réduire les consommations énergétiques

Objectif:

- 400 t eq CO₂*

